Robert VERGER



Profession
Viticulteur
Mandature(s)
2015 - 2021
Membre au titre de la
VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL
Représentants des exploitants agricoles
Désigné par
Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)
Vice-président de la FNSEA

Organisation représentée :
Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Parcours

Groupe : Groupe de l'agriculture
Formations de travail :

Section de l'économie et des finances | Membre

Date de fin de mandat : 31/03/2021

Exploitant agricole dans le Rhône, Robert Verger est vice-président de la FNSEA en charge des dossiers relatifs à la fiscalité, au social et à la viticulture. Il représente la FNSEA au Conseil d'orientation des retraites (COR) et au groupe viticole de France-Agrimer. Il vient de céder la présidence du CERFRANCE Rhône-Lyon (organisme comptable de plus de 150 salariés). Il est également en charge des dossiers foncier et urbanisme à la chambre d'agriculture du Rhône dont il est vice-président.
« *L'économie et l'environnement ne sont pas en opposition mais doivent équilibrer notre quotidien* »
Rapporteur de

LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMES D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES

26/05/1982
Déclarations



Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires



Le financement des investissements nécessaires pour l’avenir : enjeux et déclinaisons



Générations nouvelles : construire les solidarités de demain



Mieux investir pour la France - Rapport annuel sur l'état de la France en 2018



Pour des élèves en meilleure santé



Pour une réforme globale de la fiscalité locale



Réconcilier la France - Rapport annuel sur l'état de la France en 2017



Combattre l’isolement social pour plus de cohésion et de fraternité



Rapport annuel sur l'état de la France en 2016 - Croire toujours en la France



Les mécanismes d’évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l’impôt et la cohésion sociale

Attaché.e de groupe : Aline Guyvarc'h
tél. 01 44 43 64 01 groupeagriculture@lecese.fr

© - copyright CESE - Octobre 2026